

Partenaires

La Communauté de Communes est liée par un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA renouvelé tous les quatre ans.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



santé
famille
retraite
services



Inscriptions

À la Communauté de Communes

du Val d'Huisne

Du mardi au vendredi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

A la Mairie de Ceton

Aux horaires d'ouvertures habituels.

Les inscriptions sont ouvertes quatre semaines avant la date d'ouverture des ALSH, et sont clôturées 8 jours avant les vacances.



**Communauté de Communes
du Val d'Huisne
Service jeunesse**

3 rue de la cidrerie
61260 le Theil sur Huisne
Tél : 02 37 49 60 54

Courriel : e.j.cc.valdhuisne@orange.fr

www.cc-valdhuisne.fr



Conception CDCVH Septembre 2013


du Val d'Huisne
La Communauté de Communes

Un projet pédagogique

Pour les 3 à 12 ans

Pour les 12 à 17 ans

La Communauté de Communes du Val d'Huisne organise les Accueils de loisirs pendant toutes les vacances, sauf celles de Noël et jusqu'à la mi-août en été.

Les **objectifs** fixés par les élus de la CdC amènent l'élaboration d'un **projet éducatif** pour le service enfance jeunesse global. De là, les équipes d'animations réalisent un **projet pédagogique*** qui guidera les animateurs(trices) dans le fonctionnement des accueils de loisirs.

*(disponible sur les centres, le site internet)

Quelques exemples:

Autonomie de l'enfant : Avec les 3-12 ans, chaque jour, chaque animateur(trice) présente son activité aux enfants, ceux-ci font le choix qui leur convient. De plus ils peuvent même en proposer une. Cela leur permet de s'investir pleinement dans l'activité voulue.

Développer la citoyenneté : Avec les 12-17 ans chaque semaine, les jeunes établissent ensemble leur planning d'activité et réfléchissent à la mise en place de projets divers à réaliser au sein de la CdC ou en extérieur .

Horaires pendant les vacances

Accueil du matin : de 7h30 à 10h

Accueil du soir : de 16h30 à 18h30

Tarifs

Par journée *	Foyer imposable	Foyer non imposable
1er enfant	10.50 €	9 €
2ème enfant	7.50 €	7 €

* Comprend: le repas du midi, le goûter, les sorties, les activités

Lieux

Ecole « La Taille » du Theil sur Huisne

Maison des Arts et Loisirs de Ceton

Ecole maternelle de St Germain de la Coudre
(en juillet uniquement)



Horaires pendant les vacances

Accueil du matin : de 10h à 12h

Animations de l'après midi : de 14h à 17h

Accueil du soir : jusqu'à 18h

Horaires en temps scolaire

Les mercredis : de 14h à 18h



Tarifs

Adhésion à l'année : 10 €

Sorties et intervenants : 2 €

Points de Rendez-vous

Local ados au Theil sur Huisne

Parking de la Mairie de Ceton (seulement pendant les vacances)